



Aux Etats-Unis : 5,5 millions de dollar pour une victime de tabagisme passif

Rubrique : actualités - Date : vendredi 21 juin 2002

Le Monde informe que « le cigarettier américain Philip Morris a été condamné, mercredi, à verser 5,5 millions de dollars de dommages et intérêts à une hôtesse de l'air, qui affirme que son exposition professionnelle à la fumée de cigarette dans les avions lui a causé des sinusites chroniques et précise que Philip Morris a décidé de faire appel ».